

07 sep 2018 -17:48

Appartient à [Conseil des ministres du 7 septembre 2018](#)

## Budget économique 2018-2019

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters, le Conseil des ministres a pris acte des chiffres du budget économique 2018-2019 communiqués par l'Institut des comptes nationaux.

La croissance du PIB de la zone euro devrait atteindre 2,1 % cette année. Pour 2019, on s'attend à ce que la croissance fléchisse à 1,8 %. Ce scénario est entouré de risques importants. Une escalade des conflits commerciaux nuirait à la croissance de l'économie mondiale. De plus, le flou reste de mise sur le devenir des relations commerciales post-Brexit entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Enfin, les incertitudes concernant la politique budgétaire future menée par certains pays de la zone euro peuvent raviver la crainte d'une nouvelle crise de l'euro.

En s'établissant à 0,3 % au premier trimestre de 2018, la croissance du PIB belge s'est révélée inférieure aux attentes. Elle s'est ensuite quelque peu redressée pour atteindre 0,4% au deuxième trimestre. Ce rythme de croissance se maintiendrait au second semestre. Sur base annuelle, la croissance du PIB belge ralentirait légèrement, passant de 1,7 % en 2017 à 1,5 % en 2018, sous l'effet principalement du ralentissement de la croissance des exportations. La croissance de la demande intérieure fléchirait également en 2018, la modeste augmentation de la consommation des particuliers n'étant que partiellement compensée par la hausse temporaire des investissements publics. En 2019, la croissance tant des exportations que de la demande intérieure s'accélérait. Toutefois, sous l'impulsion de la dynamique des importations, la croissance du PIB se stabiliserait à 1,5 %.

Le nombre d'emplois créés sur l'ensemble des deux dernières années s'est élevé à 123 000 unités (soit une croissance moyenne de 1,3 % par an). Compte tenu d'une hausse plus soutenue du coût salarial, on s'attend, pour 2018 et 2019, à une progression moins prononcée de l'emploi, de l'ordre de 100 000 unités au total (1,1% par an en moyenne). Le nombre de travailleurs salariés dans le secteur marchand augmenterait de 79 000 unités et le nombre d'indépendants d'un peu plus de 21 000 unités, tandis que les créations d'emploi public (qui se sont encore élevées à 7 000 unités sur l'ensemble des deux dernières années) se limiteraient à près de 1 000 unités.

L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, s'est élevée à 2,1 % en 2017. En 2018, les prix de toutes les matières premières énergétiques continuent de grimper, si bien que l'inflation ralentit à peine et devrait s'établir à 2 %. En 2019 aussi, l'inflation ne fléchirait que légèrement (jusqu'à 1,9%). D'une part, la quasi-stabilisation des prix de l'énergie exerce un effet modérateur. Mais d'autre part, la hausse des coûts intérieurs (suite aux tensions accrues sur le marché du travail) alimente l'inflation sous-jacente. La croissance de l'indice santé serait inférieure (1,7 %) à l'inflation en 2018 ; toutes deux évolueraient pratiquement au même rythme (1,8 %) en 2019. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction

publique et les allocations sociales (107,20) serait dépassé en décembre 2019.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et  
ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,  
chargé du Commerce extérieur

Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles  
Belgique